



Declaration FSU

CTA du 14 mai 2020

Il y a 15 jours, le 7 mai dernier, le gouvernement a confirmé que l'ensemble de l'Île-de-France restait classée en zone rouge. Dans le 1^{er} degré, même si très peu d'écoles ont « ouvert » le 11 mai : les municipalités préférant repousser cette date pour tenter de se conformer au protocole, c'est l'inquiétude qui prédomine chez les enseignants . Inquiétude partagée par les familles. Et comment les rassurer ? alors qu'en zone rouge les parcs resteront fermés, tout comme les collèges et les lycées, les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits partout ... sauf dans les écoles maternelles et élémentaires au sein d'une même salle de classe! Quelle incohérence !

Dans le 1er degré

Alors que nous continuons à exiger les équipements pour nous protéger et protéger les agents territoriaux, nos élèves, leurs familles comme l'a posé l'intersyndicale, le « tout va bien » résonne comme un fait alternatif plus que comme un mantra. Les enseignants sont épuisés des déclarations incessantes, se contredisant les unes les autres de notre Ministre et encore une fois enregistrent amèrement qu'à ses yeux, tester tous les enseignants, pourtant fonctionnaires d'Etat sous sa responsabilité, pourrait s'apparenter à du gâchis !

En réalité les masques ne sont pas toujours là ou alors ni en quantité ni en qualité suffisante ; le gel hydroalcoolique et les lingettes désinfectantes ne sont pas arrivés dans les écoles des 21 communes du 93 qui ouvrent aujourd'hui jeudi ; la mise en place du protocole est problématique du fait du partenariat étroit qui doit exister avec les municipalités. Les temps peri-scolaires interrogent aussi.

Les enseignants attendent des réponses : qui choisit entre les priorités énoncées si en plus des ayants droits , ils ne peuvent pas tous être accueillis dans une école ? Ce n'est pas aux équipes de choisir ni de l'annoncer aux familles !

Qu'est-il prévu pour accompagner les AESH dans l'aide à la scolarisation des élèves porteurs de handicap ? On nous dit que ces élèves sont prioritaires et en même temps que si les gestes barrières ne sont pas possibles il ne faut pas les accueillir, mais dans ce cas pourquoi prévoit-on d'accueillir des élèves de 3 ans, 4 ans, 5 ans etc. qui bien que non porteur de handicap ne peuvent pas non plus respecter intégralement les

gestes barrières (et ce ne sont pas les escapades du Ministre ou du Président dans des classes qui pourraient faire penser l'inverse !) ?

Il aurait été bienvenu d'utiliser le temps présent pour mobiliser les équipes pédagogiques sur la préparation de la rentrée de septembre.

Nous continuons à demander une enveloppe supplémentaire exceptionnelle pour nos départements afin de prendre en compte la situation exceptionnelle et permettre des organisations favorisant la réussite de tous nos élèves, notamment avec des maitres supplémentaires ainsi que la baisse des effectifs dans tous les niveaux de classe et la reconstitution des RASED qui vont être sur-sollicités.

Dans le 2nd degré

En l'absence de directives rectorales et de procédure à suivre pour la réouverture administrative des établissements, le déconfinement du 11 mai a poussé **les directions des établissements du second degré** à convoquer des personnels dès cette semaine ! nous avons constaté en effet que 18 % des directions de collèges et lycées ont fait le choix d'ouvrir les établissements, et de convoquer certaines catégories de personnels , faire des réunions en présentiel et organiser le travail de fin d'année : Et ceci avant même que les protections individuelles ne soient arrivées , avant tout plan de reprise et de présentation du protocole sanitaire et avant même qu'un nettoyage n'ait été fait. Dans nombre d' établissements, les Conseils d'Administration, les CHS n'ont pas été réunis en distanciel ou en présentiel.

Nous venons d'apprendre que Mme Debuchy la DASEN avait contacté les chefs établissements du 77: les enfants des soignant-e-s ne seront plus accueillis dans les 6 collèges accueillants à partir de vendredi !. Et à partir du 18 mai, ils seraient répartis dans les 127 collèges du 77 ? collèges fermés et non nettoyés depuis le confinement puisque vides car en zone rouge !

Partout la pression de la reprise est souvent mise sur des personnels fragiles et sous contrat précaire, comme les assistants d'éducation ou les personnels non titulaires, qui se sentiront alors obligés de revenir sur place.

Pour la FSU, les conditions de la reprise sont claires et non négociables ! Les établissements du second degré ne sont pas prêts à recevoir des personnels et le distanciel doit être encore privilégié sous peine de réactiver l'épidémie et de créer un nouveau cluster dans nos départements déjà extrêmement atteints.

Avant tout retour des personnels sur place, toute la signalétique permettant le respect du protocole doit avoir été terminée. Le/la chef.fe doit convoquer un conseil d'administration et/ou une commission hygiène et sécurité pour débattre avec les élu.e.s des personnels, des parents et des élèves, des conditions de reprise en présentiel y compris des personnels pour alerter quant aux conditions d'ouverture si elles ne sont pas réunies. Enfin, nous exigeons que les collègues n'ayant pas d'autre choix que de prendre les transports en commun pour se rendre dans l'établissement puissent rester en télétravail.

Pour les administratifs. Le deconfinement ne tient aucun compte de la santé et sécurité des agents qui sont en présentiel dans leur collège ou lycée. C'est une majorité des situations qui nous sont remontées.

Si plus de 60% des agents ont repris et que 80% ont connaissance de protocole sanitaire, force est de constater que près de 60% n'ont pas de masques et 40 % de gel ou de lingettes.

Le ménage n'est pas effectué pour plus de 70 % des établissements et seulement 20 % ne reçoivent pas de public. Les autres recevant des collègues administratifs ou enseignants, des parents, et des élèves hors enfants de soignants.

Lors de différentes instances au ministère il nous a été clairement dit que si le protocole n'était pas appliqué on ouvrirait pas ou on fermerait s'il devenait inapplicable.

Il faut d'urgence appliquer et faire respecter dans l'intérêt des agents et des usagers la réglementation sans laisser la place à des interprétations locales.

Pour les 40 % où l'essentiel est fait, la problématique reste toujours sur l'absence de ménage au quotidien. Pour grand nombre l'interrogation est aussi sur l'absence de restauration, les repas froids vont-ils se poursuivre jusqu'en juillet sans que ça ne fasse également réagir notre ministère ?

La FSU appelle le Rectorat à s'adresser le plus rapidement possible aux personnels et à donner les moyens et les consignes pour faire respecter le protocole sanitaire de rentrée.

La hiérarchie (CE mais aussi DASEN et Recteur) doit s'assurer de la mise en œuvre le protocole sanitaire national dans chaque établissement. Tous les équipements nécessaires (masques, gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes) doivent être présents en quantité suffisante et renouvelés. Nous avons déjà constaté des manques

dans le 93, le 77 après seulement 3 jours de reprise !

Nous souhaitons donner à l'occasion de ce CTA la position du SNEP et de la FSU quant aux annonces à venir concernant le dispositif 2S2C (Santé, Sport, Culture et Civisme) et la déclinaison choisie par M. Auverlot, recteur de Créteil. Sous couvert de la bonne volonté et du volontariat des professeurs d'EPS et du constat supposé de leur disponibilité, il va leur être proposé d'intervenir pour encadrer de l'activité physique avec des classes de CM1-CM2. Si la compétence des professeurs d'EPS est reconnue avec cette proposition, au contraire des annonces et protocoles du Ministère de l'Education Nationale avec le Ministère des Sports et les fédérations sportives, nous souhaitons rappeler que les statuts sont clairs pour les professeurs d'EPS et qu'ils ont encore beaucoup à faire auprès de leurs élèves en présentiel ou en distentiel, mais aussi auprès de leurs collègues au sein des équipes pédagogiques. L'ambition de santé et de sécurité mise en avant par le rectorat doit absolument être corrélées aux conditions minimales dans lesquelles ces objectifs seront visés. Le SNEP et le SNU-ipp informerons les professeurs d'EPS et professeurs des écoles des attentions à avoir concernant le dispositif 2S2C et seront attentifs au suivi des ordres de mission envoyés aux professeurs d'EPS volontaires.

Services d'orientation

La charge de travail explose depuis le retour des congés de printemps : dossiers pour les diverses commissions, projets d'orientation (3ème, 2GT, 1ère G), dans quelques jours les résultats de Parcoursup, sans parler de l'accompagnement psychologique d'élèves, de parents en demande. Pourtant les conditions de travail sont dégradées. Les PsyEN ne peuvent pas rendre le service habituel même s'ils et elles mettent en œuvre tous leurs efforts pour assurer une « continuité de service ». Le sentiment de frustration et de culpabilité de ne pas pouvoir bien faire son travail se développe. Comme pour d'autres corps de métier, actuellement en travail à distance, l'absence de séparation entre sphère privée et sphère professionnelle tout au long de la journée est perturbante, et la charge mentale importante. Toutes ces difficultés sont accentuées par l'utilisation d'outils de communication numérique qui ne sont pas toujours opérants. **A ce jour**, si nous avons été informé.e.s de la mise en route de la préparation à la réouverture des CIO à partir du 18 mai, nous n'avons reçu aucun protocole, aucun matériel, aucune consigne concernant les opérations de nettoyage et de désinfection.

Ce protocole doit être au préalable présenté en CHSCTA. Par la suite nous devons prendre un temps de réflexion important pour l'adapter à nos CIO, puis voir sous quelles modalités ouvrir au public, puisque les équipes risquent d'être réduites (santé fragile, garde d'enfants, personnels qui utilisent les transports ?)

Le 12 mai était la journée internationale des infirmières, profession plébiscitée pour son engagement et son exemplarité par la population et remercié par notre ministère. Ces remerciements institutionnels ont une résonance amère au regard de la réalité du terrain. Nos 3 départements sont classés rouge avec une surmortalité importante, + 120 % en Seine-Saint-Denis, + 94 % dans le Val-de Marne, + 50 en Seine-et-Marne, signe d'une circulation active du virus. Pourtant, dans notre académie, le matériel prévu pour les infirmières est insuffisant et inadéquat. Il ne permettra pas l'accueil de tous les élèves à l'infirmierie pour quelque motif que ce soit. La restriction d'approvisionnement en masque FFP2 en direction des personnels de santé va compromettre la qualité de soins et la sécurité des élèves pris en charge ainsi que celle des infirmières. En plus des masques chirurgicaux, les infirmières doivent disposer des masques FFP2 pour les soins qu'elles réalisent en contact direct, sans distanciation possible, des visières de protection, des surblouses et des gants jetables. En plus des potentiels cas de COVID-19, les élèves vont continuer de se blesser, d'avoir des plaies, de tousser, de vomir etc. Le personnel soignant a déjà payé un lourd tribut par manque de matériel de protection, la FSU ne veut pas que les personnels de santé de notre académie soient les suivants. Aucun kit infirmier n'est encore livré. Le guide de réouverture des écoles primaires n'est pas appliqué de façon stricte et homogène, il manque nombre de matériel (thermomètre à distance, masque, gel hydroalcoolique, essui-main...) Cette crise révèle, s'il en était besoin, la place capitale des infirmières dans notre institution alors qu'elles sont encore trop souvent oubliées voire invisibles au sein de notre académie. La FSU demande que certains dysfonctionnements cessent . En effet dans certains départements , le service médical, , en lien ou pas avec les IEN, organisent l'emploi du temps et l'activité de l'infirmière sans concertation et sans savoir ce qui est déjà prévu, déniaient ainsi la reconnaissance la spécificité du corps des infirmières et contournant la voie hiérarchique normale